

la république voisine perçoivent un impôt qui s'ajoute à celui qu'exigent les autorités fédérales.

Lors du débat sur l'exposé budgétaire de 1945-1946, et sans doute en d'autres occasions antérieures, certains honorables députés de l'opposition ont signalé à la Chambre le supplément d'impôt sur le revenu que les contribuables canadiens devaient acquitter, comparativement aux citoyens des Etats-Unis et d'autres pays. Il est fort significatif qu'au cours du présent débat on n'a fait aucune comparaison de ce genre; c'est donc que l'impôt perçu sur les revenus des Canadiens soutient davantageusement la comparaison avec celui que perçoivent les gouvernements d'autres pays. Une telle amélioration mérite d'être signalée, mais on ne s'y est guère arrêté au cours du débat.

Un autre fait qui a fortement atténué les critiques contre l'exposé budgétaire, c'est que tout récemment le chef de l'opposition (M. Bracken) a déclaré qu'il fallait réduire d'un tiers l'impôt prélevé sur les revenus. L'écart entre la réduction de 29 p. 100 et le dégrèvement proposé par le chef de l'opposition ne laisse guère matière à critique. A ce propos, je cite une lettre d'un citoyen américain. Elle est adressée au rédacteur en chef du *Citizen* d'Ottawa et a paru le 6 mai dans ce journal. Elle est un hommage des Etats-Unis au Canada. Voici :

M. le Rédacteur en chef du *Citizen*.

Comme je suis né à Ottawa et que j'y ai passé près de vingt ans,—mon départ ne remonte qu'à quelques années,—le Canada m'est demeuré très cher. Mon mari et moi nous nous rendons régulièrement à la Bibliothèque publique de Boston pour y lire l'*Evening Citizen*; j'y note chaque jour nombre de lettres dans lesquelles on se plaint des circonstances difficiles de l'existence au Canada comparative-ment à celles des Etats-Unis. Il est très rare qu'un Américain, à cause de sa grande fierté pour sa merveilleuse patrie, reconnaisse qu'un autre pays puisse l'emporter sur les Etats-Unis, dans un domaine quelconque. C'est pourquoi je vous adresse une coupure extraite du *Traveller* de Boston dans laquelle on fait remarquer...

Voici cette coupure :

"Dans la sphère économique, le Canada s'est exceptionnellement bien tiré d'affaire durant la guerre. Il n'est pas nécessaire pour s'en convaincre d'établir une comparaison avec notre pays. Les Canadiens ont réussi à maîtriser la hausse des frais de production; ils ont maintenu le coût de la vie à un bas niveau, évité une débâcle comme celle de notre OPA et apporté à la poursuite de la guerre une pleine coopération sans bouleverser leur économie domestique... S'ils parviennent à joindre les deux bouts, en dépit d'un programme de sécurité sociale plus avancé que le nôtre sur plusieurs points, et s'ils peuvent abaisser de près de 30 p. 100 le taux de l'impôt, y a-t-il quelque raison valable qui puisse nous empêcher d'en faire au moins la moitié autant? La ligne imaginaire qui sépare nos deux pays a-t-elle vraiment quelque importance?"

[M. Stuart.]

Vous pouvez donc être fiers de votre grande patrie canadienne et des hommes grâce auxquels votre pays a pu accomplir une œuvre qui fait l'admiration et l'envie des autres nations.

Mme Charles S. Kennedy.

Maintenant, je désire m'arrêter brièvement à un autre passage de l'exposé budgétaire qui n'explique pas grand chose. Je veux parler de celui où il est question des négociations relatives au tarif douanier, extrêmement importantes pour le Canada, qui se poursuivent actuellement à Genève. Le ministre des Finances s'est exprimé dans les termes suivants :

J'ai déjà parlé des négociations qui se poursuivent à Genève relativement aux tarifs douaniers. Ces pourparlers sont de la plus haute importance pour le Canada. Nous espérons qu'il en résultera des réductions tarifaires suffisantes pour permettre la formation d'une organisation internationale du commerce et l'adoption d'un code international à l'égard des restrictions à l'importation, des subventions à l'exportation et d'autres pratiques commerciales. Le Canada est prêt, évidemment, à abaisser son tarif douanier et à réduire les préférences à condition que les Etats-Unis et d'autres pays soient disposés à abaisser leurs tarifs. Nous ne nous attendons pas à des concessions unilatérales. Nous sommes disposés à faire toute notre part.

Depuis assez longtemps déjà, on me tient pour un libre-échangiste. Le qualificatif n'a rien d'exagéré, car je crois que le commerce devrait être plus libre qu'il ne l'est aujourd'hui.

Je me rappelle les visites que je faisais dans mon enfance avec mon père à Eastport (Maine) et aux autres villes et villages de la côte américaine. A cette époque, on ne trouvait pas de douaniers et de fonctionnaires d'immigration à tous les brise-lames et à tous les ponts. Nous vivions alors dans l'harmonie à la frontière et la prospérité des Provinces maritimes égalait celle de toute autre région du Canada. Les fonctionnaires ne créaient pas beaucoup d'ennuis ou même n'en créaient pas du tout à celui qui avait quelques quintaux de poisson, ou des produits agricoles à vendre. Très souvent d'ailleurs, on n'en rencontrait aucun. A la frontière canadienne les inspecteurs de l'immigration et les douaniers ne s'enquerraient nullement des achats qu'on avait effectués. Lorsque ces jours reviendront, les Provinces maritimes prendront de nouveau la place qui leur revient parmi les provinces prospères du Dominion. Il faut attribuer à l'étranglement du commerce au moyen des tarifs excessifs la situation dans laquelle se débattent aujourd'hui les Provinces maritimes.

Je dois maintenant féliciter l'honorable député de Queens-Lunenburg (M. Winters) de son discours du 6 mai. Plusieurs des problèmes dont il a signalé les effets nuisibles en Nouvelle-Ecosse se posent aussi de la même façon au Nouveau-Brunswick. L'honorable député a dit, comme en fait foi le hansard du 6 mai :